

## Compte rendu du conseil municipal Mercredi 23 Mars 2016 à 20h00

**Etaient présents :** Mesdames et Messieurs BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, SAPIN Isabelle, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTE-GARCIA Béatrice, MESTRE Monique, FILLÂTRE Rachael, ROIRAND Nathalie, BOUCON Patrick, CAPERAN Paul, VERZENI Chantal

**Absent ayant donné procuration à :** Monsieur SANGAY André (Procuration Madame BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse), Monsieur PUYAL Jean-Pierre (Procuration Monsieur LAPEYRE Bernard)

**Absent excusé :**

**Absent :** Monsieur BEZOLLES Christophe

### Ouverture de la séance

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD, maire.

Chaque membre du conseil municipal a reçu le compte rendu de la dernière séance du 02 Mars  
**Le compte-rendu a été approuvé à la majorité** (Une voix abstention, Madame VERZENI Chantal)

**Madame SAPIN Isabelle** a été nommée secrétaire de séance.

### Examen et vote du compte administratif du budget communal 2016

Après avoir nommé comme président de séance Michel NOVARINI fait lecture du compte administratif du budget communal en annonçant pour chacun des articles le montant budgétisé et réalisé.

- Dépenses de fonctionnement : budgétisé 1 720 411.00 € réalisé 1 383 632.53 €
- Recettes de fonctionnement : budgétisé 1 720 411.00 € réalisé 1 649 331.68 €
- Dépenses d'investissement : budgétisé 1 104 559.00 € réalisé 539 600.11 €
- Recettes d'investissement : budgétisé 1 104 559.00 € réalisé 523 403.13 €
- Résultat de fonctionnement 2015 + report 2014 : 636 803.43 €
- Résultat d'investissement 2015 + report 2014 : -164 316.20 €
- Résultat définitif : 472 487.23 €

**Voté à l'unanimité**

### Examen et vote du compte administratifs des budgets annexes 2015 (Transport scolaire, lotissement la Garenne)

#### **BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE**

- Résultat de fonctionnement 2015 + report 2014 = -3 613.62 €
- Résultat d'investissement 2015 + report 2014 = 18 034.05 €
- Résultat définitif : 14 420.43€

**Voté à l'unanimité.**

## **BUDGET LOTISSEMENT LA GARENNE**

- Résultat de clôture de fonctionnement : 0.00 €
- Résultat de clôture d'investissement : 0.00 €
- Résultat général à la fin de l'exercice : 0.00 €

**Voté à l'unanimité.**

### **Examen et vote du compte de gestion du budget communal 2015**

Madame le Maire présente le compte de gestion du budget communal délivré par la Trésorerie de la Commune et le met au vote.

**Voté à l'unanimité**

### **Examen et vote du compte de gestion des budgets annexes 2015 (Transport scolaire, lotissement la Garenne)**

## **BUDGET ASSAINISSEMENT**

Madame le Maire présente le compte de gestion du budget assainissement délivré par la Trésorerie de la Commune et le met au vote.

**Voté à l'unanimité**

## **BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE**

Madame le Maire présente le compte de gestion du budget transport scolaire délivré par la Trésorerie de la Commune et le met au vote.

**Voté à l'unanimité**

### **Délibération pour mandatement des travaux engagés**

Madame le Maire précise que la clôture du budget d'investissement 2015 intervenant le 31 décembre 2015. Il convient pour assurer le paiement des dépenses engagées non mandatées et la perception des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre, d'établir l'état des restes à réaliser de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2016 lors du vote du budget.

## **RESTES A REALISER - DEPENSES**

Article Budgétaire	Nature de la dépense	Créancier	Dépenses engagées	Dépenses mandatées au 31 Décembre	Dépenses engagées non mandatées
			A	B	C
2031	Etude d'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la RD 930	SOGEXFO	5 684.02 €	3 048.10 €	2 636.00 €
2031	Etude d'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la RD 931	URBASCOPE	5 378.98 €	4 841.09 €	538.00 €
2031	Etude d'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la RD 930	SPS	1 500.00 €		1 500.00 €
2151	Etude d'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la RD 931	STPAG	130 000.00 €		130 000.00 €
2031	Réhabilitation des anciens locaux de La Poste pour la future école maternelle	BATECO	2 376.10 €	1 830.00 €	550.00 €
2031	Réhabilitation des anciens locaux de La Poste pour la future école maternelle	ADDENDA	65 108.30 €	34 182.00 €	31 000.00 €
2031	Etude pour la construction d'une maison de santé pluri-professionnelle	ADDENDA	17 913.00 €		17 950.00 €
2031	Mise en accessibilité des sanitaires de la salle des fêtes	DELMAS	6 500.00 €	5 908.12 €	600.00 €
2138	Mise en accessibilité des sanitaires de la salle des fêtes		94 000.00 €		94 000.00 €
2138	Travaux au Centre d'Hébergement		10 000.00 €		10 000.00 €
21538	Réseaux d'Electrification (Aux Capots, Lot. Martine, Av. E. Vila)	Synd. Energie du Gers	13 100.00 €		13 100.00 €
			<b>351 560.40 €</b>	<b>49 809.31 €</b>	<b>301 874.00 €</b>

## RESTES A REALISER - RECETTES

Article Budgétaire	Nature de la recette	Créancier	Date de l'inscription	Recettes engagées	Recettes mandatées au 31 Décembre	Recettes engagées non mandatées
				A	B	C
1321	Etude d'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la RD 930	ETAT (DETR)		36 400.00 €		36 400.00 €
1321	Etude d'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la RD 931	ENVELOPPE PARLEMENTAIRE		10 000.00 €		10 000.00 €
1323	Etude d'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la RD 932	CONSEIL DEPARTEMENTAL		18 100.00 €		18 100.00 €
1325	Etude d'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la RD 930	COMMUNAUTE DES COMMUNES		9 331.41 €		9 331.00 €
1321	Mise en conformité accessibilité des sanitaires de la salle des fêtes	ETAT (DETR)		31 200.00 €		31 200.00 €
1321	Mise en conformité accessibilité des sanitaires de la salle des fêtes	ETAT (DETR)		12 940.00 €		12 940.00 €
1322	Réalisation d'un mur de soutènement	CONSEIL REGIONAL		32 600.00 €	9 780.00 €	22 820.00 €
			<b>TOTAL</b>	<b>150 571.41 €</b>	<b>9 780.00 €</b>	<b>140 791.00 €</b>

### Voté à l'unanimité

#### Maintien des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers délégués

Madame le Maire précise qu'elle ne souhaite pas bénéficier de l'indemnité maximale autorisée et propose de maintenir les indemnités votées le 10 juillet 2014 soit :

- ✚ Indemnité du Maire : 27.14 % de l'indice brut 1015
- ✚ Indemnité du 1° Adjoint : 16.50 % de l'indice brut 1015
- ✚ Indemnité du 2° et 3° Adjoint chacun : 12.02 % de l'indice brut 1015
- ✚ Indemnité des 3 Conseillers Municipaux Délégués chacun : 12.02 % de l'indice brut 1015

### Voté à l'unanimité

#### Ouverture des commissions permanentes du Conseil d'Administration du CIAS de la Ténarèze

Le CIAS de la Ténarèze a adopté en date du 17 février 2016 une délibération permettant d'ouvrir les commissions permanentes à des élus de notre territoire pour y siéger. Elle précise que ceux-ci peuvent être ou non des élus communautaires.

Après discussion, aucun élu de Valence ne souhaite participer à cette commission permanente du Conseil d'Administration du CIAS de la Ténarèze.

### Voté à l'unanimité

#### Modification du tableau du personnel

Madame le Maire expose les différentes modifications à apporter au tableau du personnel suite au transfert de la compétence extrascolaire et périscolaire. Par conséquent nous devons sortir du tableau du personnel, Carine CAMPILLO DE DIEGO, Julien ROIZANT, Pauline ARAGON et Carine BOUSQUET

EMPLOIS	Nb de postes identiques	Durée Hebdo	Fonctions	CADRES D'EMPLOIS ou GRADES des fonctionnaires occupant l'emploi
---------	-------------------------------	----------------	-----------	--

Agent de Maîtrise	1	35	Préparation des repas à la cantine. Nettoyage des locaux, polyvalence suivant nécessité de service	<b>Cadre d'emploi des Agents de Maîtrise</b>
Agent de Maîtrise	1	35	Entretien des bâtiments communaux et espaces verts, polyvalence suivant nécessité de service	<b>Cadre d'emploi des Agents de Maîtrise</b>
Adjoint Administratif Principal 2° classe	1	35	Préparation et suivi des décisions du Maire et du Conseil Municipal, finances. Fonction de secrétaire de Mairie	<b>Cadre d'emploi des Adjointes Administratifs</b>
Adjoint Administratif 1° classe	1	35	Tenue de l'Etat Civil, aide Sociale, Elections, Associations, Accueil	<b>Cadre d'emploi des Adjointes Administratifs</b>
Adjoint Administratif 1° classe	1	35	Banque postale communale, fonctionnement du centre d'hébergement, Comptabilité	<b>Cadre d'emploi des Adjointes Administratifs</b>
Adjoint Technique Principal 2° classe	1	35	Préparation des repas à la cantine. Nettoyage des locaux, polyvalence suivant nécessité de service	<b>Cadre d'emploi des Adjointes Techniques</b>
Adjoint Technique Principal 2° classe	2	35	Entretien des bâtiments communaux et espaces verts, polyvalence suivant nécessité de service	<b>Cadre d'emploi des Adjointes Techniques</b>
Adjoint Technique Principal 2° classe	1	35	Entretien des bâtiments communaux et peinture, polyvalence suivant nécessité de service	<b>Cadre d'emploi des Adjointes Techniques</b>
Adjoint Technique 1° classe	1	35	Préparation des repas à la cantine. Nettoyage des locaux, polyvalence suivant nécessité de service	<b>Cadre d'emploi des Adjointes Techniques</b>
Adjoint Technique 2° classe	1	30	Nettoyage des locaux, polyvalence suivant nécessité de service	<b>Cadre d'emploi des Adjointes Techniques</b>
ATSEM	1	33	Aide au personnel enseignant de l'école maternelle	<b>Cadre d'emploi des Agents Administratifs Spécialisés des Ecoles Maternelles</b>
Agent d'Animation de 2° classe	1	31	Aide au personnel enseignant de l'école maternelle	<b>Cadre d'emploi des Adjointes d'Animation</b>

**Voté à l'unanimité**

## **Nomination d'un représentant au sein du comité du P.P.N.S. (Plan de Prévention National de la Santé)**

La Communauté de communes de la Ténarèze, par délibération en date du 17 février 2016 s'est inscrite dans le cadre du P.P.N.S. (Plan de Prévention National de la Santé). A ce titre un comité de pilotage doit être mis en place dans lequel nous devons nommer un représentant de la commune. Après discussion, aucun élu de Valence ne souhaite siéger au comité de pilotage dans le cadre du P.P.N.S. (Plan de Prévention National de la Santé).

**Voté à l'unanimité**

## **Fixation du logement (F2) situé dans la Grande Rue**

Le logement est de 55 m2, le chauffage est électrique, le double vitrage a été installé, des sous-compteurs vont être mis en place.

Le prix du loyer est proposé à 300.00 euros.

**Voté à l'unanimité**

## **Demande de subvention pour la Maison de Santé Pluri-Professionnelle**

Elle propose de demander les subventions aux différents partenaires publics pour la réalisation de la maison de santé pluri-professionnelle.

- DETR : 250 000 €
- Conseil Régional : 101 000 €
- Conseil Départemental : 150 000 €
- P.E.T.R. (Pays d'Armagnac) : 150 000 €
- MSA : 5 000 €
- Réserve Parlementaire : 5 000 €

**Voté à l'unanimité**

## **Vente des radiateurs en fonte de l'ancienne poste**

Madame le Maire rappelle que l'école maternelle sera réalisée à l'ancienne poste. Un particulier a proposé d'acheter 10 radiateurs en fonte de cet endroit au prix forfaitaire de 500 €.

**Voté à l'unanimité**

## **Questions Diverses**

**Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD**

Nomination de la nouvelle grande Région – Occitanie est proposé

Réorganisation scolaire – Vote négatif à la CCT

PEDT – Réunion du 22 mars

**Michel NOVARINI**

Chemin piétonnier – 1<sup>ère</sup> phase terminée

**Monique MESTRE**

Journée citoyenne – Mise en place sur la Commune

**Henri LASSIS**

Tennis – Terrain extérieur remis en état

Le terrain de tennis extérieur a été remis en état. L'entreprise qui a réalisé les travaux nous propose un contrat d'entretien à hauteur de 500 € par an.

Salle des Fêtes – Point sur les travaux

Borne voiture électrique – En place et bientôt en service

Syndicat des Eaux – Audit avec le SIAEP de Caussens

**Chantal VERZENI**

Complexe sportif – Présence du chapiteau aux arènes

SFR – Problème de réseaux

**Paul CAPERAN**

Réorganisation scolaire – Inquiétude sur le transfert de la compétence scolaire

PEDT – Côté financier pas abordé

19 Mars – Invitation à la cérémonie

*Fin de séance à 22h50*